

Relevé de décisions CD du 6 décembre 2023

1. Grande Randonnée vers Paris

Les étapes journalières dans la Vienne sont arrêtées et le parcours disponible sur l'appli Ma Rando®

Le nombre d'ambassadeurs par étape est connu.

Les clubs de proximité sont les interlocuteurs du comité pour organiser l'hébergement, la restauration, la logistique, l'accueil et l'accompagnement des ambassadeurs sur tout ou partie de l'étape. Tous les clubs sont appelés à participer aux étapes.

Le programme d'animations de la journée étape du 4 avril à Poitiers est à construire : projet d'accueil sur le site du Tison. Le conseil départemental et la Communauté urbaine de Poitiers vont être rencontrés à ce sujet.

Volonté de toucher aussi le public scolaire : rencontre avec l'USEP prévu pour définir les écoles et étapes concernées.

Répartition du travail de contact avec les clubs d'accueil entre 5 membres du comité.

A faire : diffusion vers les clubs et licenciés des informations , contact presse locale

2. Calendrier 2024

Le calendrier des réunions est arrêté pour l'année ainsi que le programme des animations ou évènements.

Décision de ne pas reconduire les randonnées estivales compte tenu de la très faible fréquentation : il est nécessaire de se renouveler.

Nouveautés 2024 : la journée marche nordique et la grande randonnée vers Paris

Nous sommes à la recherche de lieux pour accueillir nos différents évènements : contact va être pris avec les communes et clubs.

3. Assemblée générale 18 février 2024

Contact en cours avec le club des Marcheurs du Grand Chatelleraut qui accueille.

L'information sur le déroulement de la journée va partir vers les clubs dès la mi-décembre , les invitations avec le BI partiront début janvier. Les inscriptions et réception des paiements seront assurés par la secrétaire.

Le comité participera à hauteur de 10 euros maximum au coût du repas des participants ; nombre à limité en fonction de la capacité de la salle.

Renouvellement du CA : 4 membres sortants ; rechercher des candidatures, notamment pour assurer la présidence.

La recherche du futur vérificateur aux comptes se poursuit

4. Assemblée régionale 16 mars à Poitiers

C'est le comité Vienne qui accueille l'AG régionale en 2024

Contact déjà pris avec l'Atelier : à confirmer et obtenir devis

Le comité décide de la prise en charge de l'apéritif et d'un cadeau local de bienvenue pour les participants (contact à prendre avec Augererau et Ranou Métivier)

5. Vie des commissions

Point est fait sur les travaux des différentes commissions

6. Divers

- Décision prise de commander des brassards siglés pour les baliseurs : il sera donné aux futurs stagiaires formés et chaque club baliseur en recevra un lot dont le nombre sera lié au kilométrage balisé annuel.
- Tourisme : plusieurs clubs souhaitent passer convention avec le comité pour bénéficier de l'extension tourisme ; les conventions avec les clubs qui organisent déjà leurs séjours dans le cadre de l'immatriculation tourisme vont être renouvelées.
- Maison des Sports : montant loyer et charges inchangé en 2024 annuel d'environ 700 euros pour notre local ; nous pourrions bénéficier d'une superficie de 7m² d'un local de rangement pour un montant